Certificat de capacité d'Orthoptiste



UFR DE MÉDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES
UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

Mise en avant

La durée de la formation est de 3 ans. Elle comprend 6 semestres validés par l' obtention de 180 crédits européens.Les enseignements conduisant au Certificat de Capacité d'Orthoptiste comprennent des enseignements théoriques, dirigés, méthodologiques, appliqués et pratiques, l'accomplissement de stages et une soutenance orale basée sur un travail de fin d'études.Les enseignements sont organisés par discipline et en partie de façon intégrée, sous forme d'unités d'enseignement articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de la formation et les compétences à acquérir.Ils comprennent les unités d'enseignement du tronc commun et des unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant (des parcours types sont proposés) par la composante assurant la formation en orthoptie.Les candidats ayant validé l'ensemble des enseignements et des stages correspondant au référentiel de formation et présenté avec succès leur travail de fin d'études, soit les 180 crédits européens, obtiennent le certificat de capacité d'orthoptiste.

Présentation

Enjeux

La formation a pour objectif :
L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession d'orthoptiste

L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique

L'acquisition des connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique de l'orthoptie

L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique

L'acquisition des compétences génériques nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluriprofessionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Langues d'enseignement

- Français

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

Une formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances qui est la conséquence directe des progrès de la recherche, faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles.
L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu professionnel permettant à l'étudiant de construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.Extrait de l'arrêté du 20 octobre 2014 relatif aux études en vue du certificat de capacité d'orthoptiste (Chapitre 1er Dispositions générales)

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Acquis recommandés de l'enseignement de première et de terminale : au moins un enseignement de spécialité scientifique en première et terminale.

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Conditions d'accès :
Conformément à l'Arrêté du 20 octobre 2014 relatif aux études en vue du Certificat de Capacité d'Orthoptiste, les candidats justifient :
- soit du Baccalauréat (pour les candidats de classe de terminale de lycées français, l' admission définitive est subordonnée à l'obtention du Baccalauréat)
- soit du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
- soit d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence du Baccalauréat en application de la réglementation nationale
- soit d'une qualification ou d'une expérience jugées suffisantes, conformément aux dispositions de l'article L. 613-5 du Code de l'Éducation.

Candidature :
L'accès à la formation se fait via une candidature Parcoursup via le regroupement des écoles de Lyon, Marseille et Clermont-Ferrand. L'admission se fait alors en deux temps : une phase d'admissibilité par étude des dossiers des candidats, puis pour les candidats admissibles, un oral devant un jury de deux personnes. Les candidats reçus intègrent alors directement l'école d'orthoptie.

Contacts

UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Renseignements

Responsable(s) de formation

Frederic CHIAMBARETTA
Tel. +33473178210
Frederic.CHIAMBARETTA@uca.fr

Contacts administratifs

Service de la Formationscola.paramedicale.medpha@uca.fr

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Certificat de capacité d'orthoptiste (Grade Licence)

Certificat de capacité d'orthoptiste - 3ème année

- **Orthoptie Année 1**
 - ORT1 Semestre 1
 - Bloc Réadaptation

- UE Anatomie *1 crédits*
- UE Physiologie *1 crédits*
- UE Déterminants de la santé *1 crédits*
- UE Thérapeutique pharmacolgique et non pharmacologique *1 crédits*
- UE Douleurs *1 crédits*
- UE Outils méthodologiques de la santé *1 crédits*
- UE Prévention ides risques infectieux *1 crédits*
- UE Eléments applicatifs, imagerie *0 crédits*
- UE Apports des sciences humaines à la santé *1 crédits*

- Bloc spécifique Orthoptie 1
 - UE Anatomie de l'oeil *1 crédits*
 - UE Fonction visuelle *1 crédits*
 - UE Exploration en ophtalmologie *2 crédits*
- UE 6 (1) Anglais
- Stage semestre 1
- UE Psychologie
- UE Service sanitaire
- UE Sciences de l' éducation

- ORT1 Semestre 2
 - UE 35 Service sanitaire
 - Stage semestre 2
 - Bloc spé Orthoptie 2
 - UE Optique et vision *5 crédits*
 - UE Réfraction *3 crédits*
 - UE Vision bioculaire *5 crédits*
 - UE Physio-pathologie 1 *4 crédits*
 - UE Pratique orthoptique *3 crédits*
 - UE Préparation oral

- **ORT2 ANNEE**
 - ORT2 Semestre 3
 - UE 15 Prise en charge des pathologies sensorimotrices
 - UE 17 Explorations fonctionnelles pathologies ophtalmologiq.
 - UE 3 (2) Réfraction
 - UE 21 Statistiques, épidémiologie, santé publique/Méthodo.
 - UE 24-25 Amblyopie
 - UE 26 Basse vision
 - UE 32 (1) Communication, éducation thérapeutique
 - UE 6 (3) Anglais
 - Stage Semestre 3
 - ORT2 Semestre 4
 - UE Psychologie, psychopathologie, neurphysiologie
 - UE 22-23 Prise en charge orthoptique pathologies neuro opht
 - UE 27 Bilan et prise en charge de la basse vision
 - UE 20 Contactologie

- UE 3 (3) Réfraction
- UE 28 (2) Méthodologie, documentation bibliographie scientif
- UE 6 (4) Anglais
- Stage semestre 4

- **ORT 3 Année**
 - ORT 3 Semestre 5
 - UE 29 Vision et troubles d’apprentissages
 - UE 30 Troubles neurovisuels, vision et équilibre : bilan
 - UE 37 Diagnostic et projet de soins
 - UE 33 Imagerie et technologies de la communication
 - UE 41 Geste et soins d’urgence
 - UE 38 (1) Travail de fin d'études
 - UE 3 (4) Refraction
 - Parcours personnalisé 1
 - UE Parcours clinique *1 crédits*
 - UE Recherche en laboratoire *1 crédits*
 - UE Tutorat *1 crédits*
 - UE 6 (5) Anglais
 - Stage Semestre 5
 - ORT 3 Semestre 6
 - UE 32(2) Communication et santé publique
 - UE 34 Exercice de profession d’orthoptiste : légis.rég.gest.
 - UE 35-42 Prise en charge pathologies sensorielles
 - UE 36 Bilans orthoptiques pré et postopérat., techniq. chir
 - UE 38 (2) Travail de fin d’études
 - UE 39 Coopération bilans pluridisciplinaires
 - Parcours personnalisé 2
 - UE Parcours clinique *1 crédits*
 - UE Recherche en laboratoire *1 crédits*
 - UE Tutorat *1 crédits*
 - UE 6 (6) Anglais
 - Stage Semestre 6

Stage(s)

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Les stages en orthoptie permettent à l'étudiant d'aborder les différents champs relatifs à l'exercice du métier d'orthoptiste, auprès des différentes populations. Ils permettent à l'étudiant de construire progressivement sa future posture professionnelle en articulation avec la formation théorique.Les terrains de stage sont situés dans toute structure susceptible de concourir à la construction des compétences professionnelles attendues de l'étudiant.Ils peuvent notamment être situés dans des structures publiques ou privées hospitalières, médico-sociales, en cabinets libéraux, dans des structures éducatives.La durée et la périodicité des stages sont définies dans le cadre du projet pédagogique de la composante assurant la formation en orthoptie.Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil.La répartition des stages sur la durée de la formation se fait comme suit :Semestre 1 : 35 h Semestre 2 : 105 h Semestre 3 : 280 h Semestre 4 : 280 h Semestre 5 : 350 h Semestre 6 : 420 h

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Organisation pédagogique des langues étrangères

french

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +3

Compétences visées

Activités visées / compétences attestées

Compétences1. Évaluer l'état sensoriel, moteur et fonctionnel au cours du bilan de la fonction visuelle et élaborer un diagnostic orthoptique.2. Conduire une démarche de dépistage et d'explorations de la fonction visuelle.3. Concevoir et conduire un projet individualisé de traitements orthoptiques.4. Conseiller et accompagner l'adaptation aux lentilles de contact, aux aides optiques ou non optiques.5. Concevoir et conduire une démarche de prévention, de dépistage protocolisé, d'éducation thérapeutique et de suivi.6. Communiquer et conduire une démarche thérapeutique dans un contexte d'intervention en orthoptie.7. Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle.8. Organiser les activités et coopérer avec différents acteurs.9. Gérer une structure et ses ressources.10. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.11. Informer et former des professionnels et des futurs professionnels.Connaissances
Raisonnement clinique
Techniques de mesure de l'acuité visuelle
Techniques d'évaluation, de traitement et de suivi des pathologies sensori-motrices
Techniques d'évaluation et de suivi des pathologies dégénératives
Classification internationale des déficiences
Techniques d'évaluation, de prise en charge et de suivi des déficiences visuelles (basse vision)
Techniques d'exploration visuelle
Techniques d'établissement de la courbe d'adaptation à l'obscurité
Techniques d'électrophysiologie oculaire
Techniques de mesure de la tension oculaire
Techniques de rétinographie
Techniques d'exploration du sens chromatique
Grille de codification Sécurité Sociale
Neurophysiologie, neurosciences

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

L'activité d'orthoptiste peut s'exercer en cabinet d'orthoptie, d'ophtalmologie, ou au sein d'établissements de soins en relation avec les patients et en lien avec différents intervenants (pédiatres, ophtalmologiste, ergothérapeute, opticien, psychologue, ...).L'orthoptiste peut également exercer au sein de collectivités locales et territoriales dans le cadre de son activité de dépistage.

Inscriptions

Coût de la formation

Formation initiale : 342€
Formation continue et demandeurs d'emploi : pour connaître les tarifs spécifiques, merci de contacter le Service de l'Unité Mixte de Formation Continue umfcs.medpha@uca.fr